



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RÉSINE JEM - PACK POUDRE

DATE D'ÉMISSION :

14 Décembre 2022

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Résine JEM – pack poudre

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Composant d'un matériau d'encapsulation pour jonctions de câbles électriques

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :

Prysmian Cables and Systems Ltd
Oak Road, Wrexham Industrial Estate,
Wrexham LL13 9PH, Royaume Uni

Prysmian Cavi e Sistemi Italia S.r.l.
Via Chiese 6
20126 – Milano
Italy

Téléphone :

+44 (0)1978 66 2375

e-mail:

sa.clpsd01gb@prysmiangroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence : +44 (0)1978 66 2216

Section 2 : Identification des dangers

Ce produit est un mélange.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (Règlement UE "CLP") :
Non classé comme dangereux.

Classification selon les règlements britanniques CHIP / Directives 1999/45/EC ou 67/548/EC:
Non classé comme dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (EC) 1272/2008 (Règlement UE "CLP") :
Étiquetage non requis.

Étiquetage selon les règlements britanniques CHIP / Directives 1999/45/EC ou 67/548/EC :
Étiquetage non requis.

2.3 Autres dangers

Pas d'informations disponibles.

Section 3 : Composition / informations sur les composants

Ce produit est un mélange.

Nom chimique	REACH Registration Number	Numéro CAS	EINECS / ELINCS	Classe/Catégorie/Mention de danger	Concentration
Sable siliceux		14808-60-7			70,2%
Carbonate de calcium		1317-65-3	2152796		26,3%
Sulfate de calcium		7778-18-9	2319003		2,8%
Peroxyde de dibenzoyl	01- 2119511472- 50	94-36-0	2023276	Perox org,C ; H241 Irrit. yeux 2; H319 Sens. peau 1; H317	0,7%

Section 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Généralités : Enlever les vêtements contaminés. Les laver avant de les porter à nouveau.

Inhalation : Transporter la personne à l'extérieur, la garder au chaud et au repos. Si nécessaire, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Pas de mesures spéciales nécessaires.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Boire abondamment de l'eau et si nécessaire, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau. Si nécessaire, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun effet ni symptôme spécifique n'a été signalé ou n'est connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Non combustible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucun.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Cette matière n'est pas classée comme dangereuse pour la santé. Un déversement peut être considéré comme de la poussière incommode.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences spéciales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un moyen mécanique (par ex. balai ou aspirateur) et mettre en récipient fermé avant la mise au rebut.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir en Section 13 les informations en matière d'élimination.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène au travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un lieu frais et sec. Éviter l'exposition prolongée au soleil. La température de stockage maximum recommandée est de 45 °C. Il n'y a pas de limite inférieure pour la température de stockage.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la Section 1.2.

Section 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Des valeurs limites d'exposition professionnelle n'ont pas été affectées à cette matière.

8.2 Contrôles de l'exposition

VLEP (MPT 8 heures) 6 mg/m³ silice, poussières totales inhalables (EH40/99)
VLEP (MPT 8 heures) 2,4 mg/m³ silice, poussières totales respirables (EH40/99)
VLEP (MPT 8 heures) 10 mg/m³ carbonate de calcium, poussières totales inhalables (EH40/99)
VLEP (MPT 8 heures) 4 mg/m³ carbonate de calcium, poussières totales respirables (EH40/99)

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Poudre à écoulement libre
Couleur	Blanc gris
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Pas de données disponibles
Point de fusion	N'est pas applicable
Point de congélation	N'est pas applicable
Point d'ébullition	N'est pas applicable
Inflammabilité	Pas de données disponibles
Limites explosives	Pas de données disponibles
Limite inférieure d'explosivité	Pas de données disponibles
Limite supérieure d'explosivité	Pas de données disponibles
Point d'éclair	N'est pas applicable
La température d'auto-inflammation	N'est pas applicable
température de décomposition	N'est pas applicable
pH	N'est pas applicable
Viscosité cinématique	N'est pas applicable
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol eau	N'est pas applicable
Pression de vapeur	N'est pas applicable
Pression de vapeur @ 50°C	N'est pas applicable
Densité	N'est pas applicable
Densité relative	N'est pas applicable
Densité de vapeur relative @ 20°C	N'est pas applicable
Caractéristiques des particules	Ne contient pas de nanomatériaux

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information supplémentaire disponible

9.2.2 Other Safety Characteristics

Aucune information supplémentaire disponible

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non réactif avec les matières utilisées habituellement dans le transport, la manipulation et le stockage des matières industrielles.

10.2 Stabilité chimique

Stable à température ambiante et aux températures jusqu'à 60 °C.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Éviter l'exposition prolongée en plein soleil.

10.5 Matières incompatibles

Acides puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun si l'utilisation est telle qu'indiquée.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	pas de données disponibles
Corrosion / Irritation cutanée (calcium)	Lapin (peau) : 500 mg/24h Admin. (carbonate de calcium)
Corrosion / Irritation oculaire	Lapin (yeux) : 750 µg/24h (carbonate de calcium)
Sensibilisation	Aucun rapport connu de sensibilisation
Toxicité à exposition répétée	pas de données disponibles
Carcinogénicité	pas de données disponibles
Mutagénicité	pas de données disponibles
Toxicité pour la reproduction	pas de données disponibles

Section 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données disponibles

12.6 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : décharge avec l'accord de l'autorité locale responsable.

Emballage : les conteneurs de plastique peuvent être mis au rebut dans une décharge autorisée s'ils ont été contaminés par une matière durcie. Les emballages non contaminés (c'est à dire le conteneur plastique extérieur des kits en deux parties) peuvent être regranulés pour utilisation ultérieure.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé pour le transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Non réglementé pour le transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé pour le transport.

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé pour le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune identifiée.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Pas de données disponibles.

Section 15: Informations réglementaires

La présente fiche de données de sécurité a été rédigée conformément aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 tel que modifié par le règlement (UE) N° 453/2010.

La limite d'exposition professionnelle indiquée en section 8 est celle du document HSE britannique : « EH40/2005 Workplace exposure limits » tel que modifié.

Règlements applicables :

Règlement (CE) 1272/2008 (Règlement UE 'CLP')

Règlement (CE) 790/2009 Première Adaptation au Progrès Technique (APT) pour le règlement CLP

Directive UE 67/548/CEE ('Directive sur les substances dangereuses')

Règlement (CE) N° 1907/2006 ('REACH')

Règlement (UE) N° 453/2010.

15.1 Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune applicable.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange.

Section 16: Autres informations

Phrases de risque / Mentions de danger (Réf. : Section 3) :

Peroxyde de dibenzoyl

H241 - Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur

H317 - Peut provoquer une réaction allergique cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Cette fiche de données de sécurité (version 3.0) constitue la troisième version de la fiche de données de sécurité du produit.

Les renseignements présentés sont considérés comme exacts et représentent l'état actuel de nos connaissances. Ces renseignements sont fournis pour servir de guide en matière des dangers et des précautions de sécurité applicables au produit. Cette fiche ne constitue pas une quelconque garantie des performances ou caractéristiques du produit. Les renseignements s'appliquent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être adaptés aux combinaisons avec d'autres matières ou aux procédés autres que ceux qui sont spécifiquement décrits ici.